



République Française  
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 11 Juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	26	

Vote
Prend acte
Pour :
Contre :
Abstention :

L'an deux mil vingt-six, le onze Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GANNAT Fanny, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 04/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/06/2026.

**Présents :** Mme GANNAT Fanny, M. DUPORT Jean-François, Mme PASQUET Christine, M. MARION Philippe, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, Mme GARNIER Véronique, M. CENICO Antoine, M. BENNAÏ Farid, Mme OBRE Béatrice, M. HÉBERT Yoann, Mme FRANCOIS Marie-José, M. LIPPERT Thierry, Mme KHALFA Sadiha, M. FOUCHET Joël, Mme LELIEVRE Lucette, M. LEFEVRE Stephen, Mme LEBOEUF Stéphanie, M. GALUTTI Yannick, Mme LÉON Peggy, M. PEZAIRE Jean-François, Mme CHARLET Audrey, M. PRIGENT André, Mme DUCHESNE Adeline, M. PRIOU Éric, Mme VERSAILLES Brigitte, M. MASSONNEAU Philippe

**Excusés avec procuration :** Mme MOREAU Claudine à Mme GARNIER Véronique, M. LEFÈVRE Alexis à Mme GANNAT Fanny

**Excusé :** M. DUPLESSY Gilles

**A été nommée secrétaire :** Mme PASQUET Christine

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
MONTARGIS  
Le : 18/06/2026  
Et  
Publication du : 18/06/2026

### 2026-040 – Bilan des actions de formation des élus 2025

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2123-12) un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune, doit être annexé au compte financier unique et donner lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Municipal.

Pour l'exercice 2025, il avait été inscrit en dépenses, un crédit de 6 000 € pour la formation des élus.

En 2025, 6 élus ont suivi des formations suivant les modalités décrites dans le tableau ci-dessous, pour un coût total de 5 029 € :

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE
ADRIEN CAMUS CATHERINE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	s'exprimer naturellement et efficacement en public
DESCHAMPS VERONIQUE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	s'exprimer naturellement et efficacement en public
DESCHAMPS VERONIQUE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	les fondamentaux de l'urbanisme
DESCHAMPS VERONIQUE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	les voies oomm unales et chemins ruraux
DESCHAMPS VERONIQUE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	comprendre l'intelligence artificielle
DUPORT JEAN FRANCOIS	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	réussir son bilan de fin de mandat
DUPORT JEAN FRANCOIS	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	relations avec la presse et les médias
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	comprendre l'intelligence artificielle
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	la police du maire
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	comprendre l'intelligence artificielle
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	subventions : saisir les opportunités pour votre collectivité
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	devenir maire en 2026
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	finances via le budget communal
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	approfondir et maîtriser l'intelligence artificielle
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	agir dans le respect de la laïcité
MASSONNEAU PHILIPPE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	les fondamentaux de l'urbanisme
MASSONNEAU PHILIPPE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	la police du maire
MASSONNEAU PHILIPPE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	plan communal de sauvegarde
PASQUET CHRISTINE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	finances via le budget communal
PRIGENT ANDRE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	la police du maire
PRIGENT ANDRE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	gestion budgétaire municipale

### En conséquence, il est décidé au Conseil Municipal :

- **De prendre acte** de la communication du tableau récapitulatif, annexé au Compte Financier Unique 2025, présentant les actions de formations des élus financées par la commune de Villemandeur pour l'année 2025.

### LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 18/06/2026



**Le Maire,**

**Fanny GANNAT**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fanny Gannat", written over a horizontal line.

**Le Secrétaire de Séance,**

**Christine PASQUET**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christine Pasquet", written over a horizontal line.

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 18/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet: <[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)>

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le



ID : 045-214503385-20260618-2026\_040-DE